



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION INTERCOMMUNALE 2018

Domaines d'intervention :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Social | <input type="checkbox"/> Scolaire Education Jeunesse |
| <input type="checkbox"/> Economie et tourisme | <input type="checkbox"/> Culture, sports et loisirs |
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Habitat et politique de la ville |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine | <input type="checkbox"/> Mémoire – anciens combattants |

DEPENSES

MONTANT EN EUROS		
1 Année 2016	2 Année 2017	3 Budget prévisionnel 2018
1 – Frais d'administration :		
<i>Charges de personnel (salaires et charges sociales) (énumérer les postes)</i>		
<i>Frais immobiliers (locations, assurances)</i>		
<i>Contribution pour le local mis à disposition</i>		
<i>Divers</i>		
2 – Sommes dépensées en vue du but poursuivi par l'association (énumérer les activités et manifestations et leur cout)		
3 – Dépenses diverses par nature		
4 – Amortissements :		
MONTANT TOTAL DES DEPENSES		
SOLDE DE L'ANNEE (déficit éventuel)		

RECETTES

	MONTANT EN EUROS		
	1 Année 2016	2 Année 2017	3 Budget prévisionnel 2018
1 – Report à nouveau (réserves) :			
2 – Montant de la subvention allouée par la CC Vexin Centre (colonne 1 & 2) ou sollicité (colonne 3)			
3 – Subventions provenant : <ul style="list-style-type: none">- de l'Etat- de la Région- du Département- des communes (1)- .- .- .- des Etablissements divers (1)- .- .- .- Contribution pour le local mis à disposition			
4 – Recettes propres à l'Association : <ul style="list-style-type: none">- Cotisations / Adhésions			
MONTANT TOTAL DES RECETTES			
SOLDE DE L'ANNEE (déficit éventuel)			

(1) Enumérer les collectivités ou établissements



Ce dossier permet de mieux connaître votre association. Vous pouvez joindre tout document utile pour la compréhension de l'activité de l'association. Pour un renouvellement, ne joindre que les éléments d'information nouveaux.

Demande présentée par :
 (titre exact de l'Association selon déclaration en Préfecture)
 Siège Social :
 Régime juridique : (loi 1901) ou
 Date de création :
 Adresse courriel :@..... Site internet : http://.....
 But ou objet :
 (Objet exact de l'Association selon déclaration en Préfecture)

Numéro de déclaration Préfecture :

W

Noms et adresses des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration	Président : Tél :
	Vice-président : Tel :
	Secrétaire : Tél :
	Trésorier : Tél :
Effectif	<u>Membres :</u> Nombre de membres actifs : Nombre de membres honoraires : Montant de la cotisation minimale :

Nombre de personnes salariées (Total) : ... Dont CDD : ... dont CDI : ... dont Contrat aidé : ...

Lieu des activités de l'association : COMMUNE - LOCALE (communes CCVC)
 DEPARTEMENTALE - REGIONALE
 (rayer les mentions inutiles)

**Dossier à retourner à la Communauté de Communes Vexin Centre
 avant le 13 novembre 2017 en double exemplaire**

Documents accompagnés de toutes les pièces demandées page 6, le tout,
 dûment certifié conforme par le Président

Condition de partenariat avec la Communauté de Communes :

Avez-vous bénéficié précédemment : d'une subvention de la CCVC : OUI NON
Année d'obtention : _____
D'une mise à disposition de locaux : OUI NON
Avez-vous signé une convention : avec le Conseil Départemental OUI NON
avec la CCVC OUI NON
Fonctionnement de l'association : Etes vous une fédération départementale ? _____
Etes vous affilié à une fédération ? _____
Fédération : _____

Pour être recevable, toute demande de subvention doit être impérativement accompagnée des pièces suivantes :

Lors d'une première demande :

- Récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel
- Statuts signés par le (la) Président(e)
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal au nom de l'association à coller à l'emplacement prévu
- Numéro d'immatriculation au répertoire SIRENE

Pour toute demande :

- Composition du Conseil d'administration avec nom et fonction des membres
- Le présent dossier dûment complété
- Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale signé par le (la) Président(e)
- Bilan, comptes de résultat daté et signé par le (la) Président(e) et le Trésorier (y compris livrets A, ...)
- Budget prévisionnel daté et signé par le (la) Président(e) et le Trésorier
- Un bilan annuel d'activités (actions entreprises, projets réalisés...) signé par le (la) Président(e)
- Le NOMBRE par commune de résidence des membres et adhérents de l'association

En cas de changement de statuts :

- Récépissé de déclaration de modification statutaire à la Préfecture ou Sous-préfecture, y compris en cas de changement des membres du bureau
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel
- Nouveaux statuts

N.B : les pièces constitutives de l'association (statuts, récépissé de déclaration en préfecture, copie de publication des statuts au J.O et RIB) ne sont à fournir que lors du dépôt du 1er dossier ou lorsque ces documents changent.

Les associations qui acceptent de bénéficier de la subvention intercommunale devront mettre en évidence par tous les moyens dont elle dispose le concours financier de la communauté de communes. La mention sera « Association financée par la communauté de communes Vexin Centre» ainsi que le logo de celle-ci devront donc figurer sur l'ensemble des moyens de communication et de promotion avant, pendant et après l'évènement ou la manifestation.